

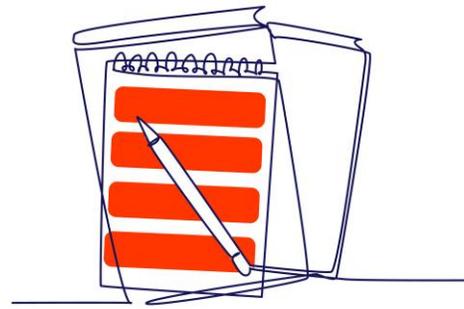


Dossier de presse

Conférence du 29 septembre 2025

**Résultats de l'enquête 2025
sur l'accès aux soins en kinésithérapie
en Bretagne**





Sommaire

1. Le communiqué de presse

2. L'essentiel

3. Cadre de l'enquête

4. Présentation des chiffres clés et points saillants – Joy RAYNAUD, experte*

5. Mise en perspective et conclusions – Franck ADRIAN, Président de l'URPS Kiné Bretagne

6. En savoir plus : l'URPS Kiné Bretagne

**Consultante spécialiste de l'accès aux soins et des inégalités territoriales de santé.
Docteur en géographie et aménagement du territoire.*

1. Communiqué de Presse



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Objet : Présentation de l'Enquête 2025

« Kinésithérapie libérale en Bretagne : Cartographier les tensions, ouvrir des perspectives »

L'URPS des masseurs-kinésithérapeutes libéraux de Bretagne a le plaisir de convier les partenaires institutionnels, élus, acteurs de santé et journalistes à la présentation officielle de son Enquête 2025 :

Date : Lundi 29 septembre 2025

Heure : 14h30

Lieu : 7-9 boulevard Solférino, 35000 Rennes

Cette enquête inédite, au cœur de l'actualité, révèle une dégradation inquiétante de l'état de santé des kinésithérapeutes et de leurs conditions d'exercice affectant une offre de soins déjà largement sous tension.

Conduite auprès de près de 1 000 kinésithérapeutes libéraux bretons, cette enquête offre une analyse fine des **tensions territoriales**, des **conditions d'exercice**, de la **capacité d'accueil des patients**, mais aussi de la **santé physique et mentale des praticiens**.

Parmi les grands enseignements :

- Un **accès aux soins inégal** avec des délais pouvant aller jusqu'à 90 jours dans certaines zones rurales.
- Une profession investie mais en tension : **70 % des répondants déclarent ressentir des signes d'épuisement professionnel**.
- Une vigilance nécessaire sur les **dynamiques de mobilité professionnelle** pour ne pas accentuer la fragilité de certains territoires.
- Une forte aspiration à **faire évoluer le métier** vers davantage de prévention, de spécialisation, et de coordination.
- **Des attentes clairement identifiées** : valorisation financière, visibilité de la profession, simplification administrative, outils opérationnels pour la pratique, et appui territorial coordonné.

Nous aurons l'opportunité d'accueillir Mme **Raynaud, consultante spécialiste de l'accès aux soins et des inégalités territoriales de santé**, docteure en géographie et aménagement du territoire, ayant contribué à l'élaboration de cette étude.

Un outil stratégique pour construire l'avenir de l'offre de soins régionale en kinésithérapie

Cette enquête vise à éclairer les décisions publiques, soutenir les kinésithérapeutes dans leurs pratiques, et mieux organiser l'offre de soins en Bretagne. Elle s'inscrit dans une volonté de dialogue et d'action collective.

Nous vous attendons nombreux pour découvrir les résultats et partager les perspectives autour d'un temps d'échange convivial.

Les résultats de l'enquête seront communiqués aux participants à l'issue de la présentation.

Merci de confirmer votre présence dès que possible par e-mail à : accueil@urps-mk-bretagne.org

Contact presse & confirmations de présence

Pauline Hubert Bréhin

URPS des Masseurs-Kinésithérapeutes Libéraux de Bretagne

 accueil@urps-mk-bretagne.org |  07 69 59 71 31 – 02 99 84 15 16

2. L'essentiel : Une profession sous tension, un accès aux soins menacé

L'URPS MKLB alerte sur l'avenir de l'offre de soins en kinésithérapie en Bretagne.

Selon notre enquête menée en 2025 :

- 70 % des kinés bretons déclarent des signes d'épuisement professionnel,
- 30 % doutent de leur avenir conventionnel,
- 62 % souhaitent renforcer les actions de prévention.

Derrière ces chiffres, un constat : la profession s'adapte au détriment de la santé des praticiens, avec un risque direct pour les patients. Le nouveau zonage complexifie la répartition des professionnels, tandis que la charge de travail, l'absence de revalorisation et le manque de reconnaissance fragilisent durablement la profession.

Aujourd'hui, ce qui nous paraît le plus important, c'est « **le risque qui pèse sur l'offre de soins en kinésithérapie** », d'autant que cette enquête a été réalisée avant les récents événements conventionnels qui pénalisent à nouveau les kinésithérapeutes.

L'URPS MKLB appelle à agir rapidement : suivi régulier du zonage, amélioration de la santé des soignants, reconnaissance des compétences des kinés et déploiement d'actions de prévention.

« Prendre soin des kinés, c'est garantir à chaque patient l'accès à un soin de qualité, aujourd'hui et demain. »

3. Cadre de l'enquête

Méthodologie

4 axes d'analyse (âge, type d'exercice, zonage, typologie territoriale).

Représentativité

927 répondants

24% des 3 829 kinés libéraux actifs en Bretagne (SNDS 2023)

86 % des BVCV couverts

Une mission : Recueillir des données pour comprendre et orienter les actions futures

Quatre objectifs principaux

- **OBSERVER les tensions entre l'offre et la demande** à une échelle fine à travers des indicateurs clés (délais de rendez-vous, accès aux soins, capacité d'accueil des nouveaux patients).
- **COMPRENDRE les conditions d'exercice des kinésithérapeutes**, leur implication dans des structures coordonnées et leur perception du zonage.
- **ANTICIPER les évolutions de la profession** en identifiant les aspirations des praticiens (consultations à domicile, spécialisation, prévention).
- **SUIVRE l'évolution des indicateurs** au fil des années.

Note : L'intégralité de l'étude est à retrouver sur le site de l'URPS kiné de Bretagne.

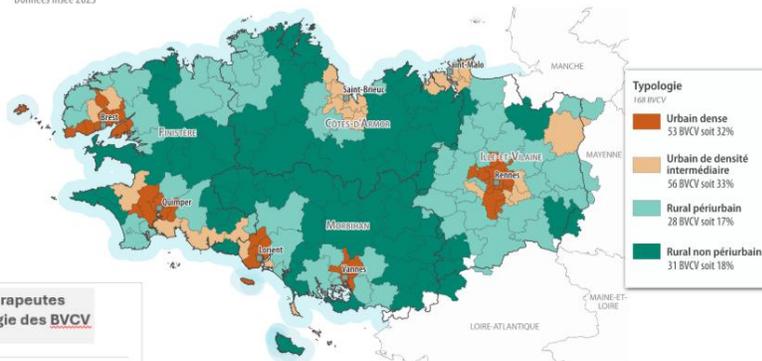
Enquête 2025 – URPS Kiné Bretagne 3

4. Présentation des chiffres clés et points saillants – Joy RAYNAUD

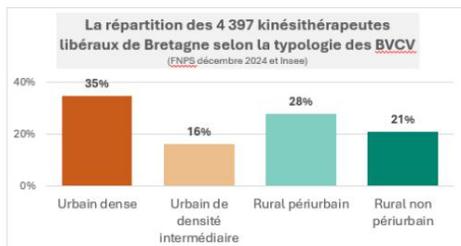
Structuration territoriale de la Bretagne et lieu d'exercice des kinés

LA TYPOLOGIE DES BASSINS DE VIE / CANTONS-VILLES DE BRETAGNE

Données Insee 2023



- 35% des kinésithérapeutes en Bretagne exercent dans 5 BVCV urbains denses : Rennes, Brest, Quimper, Lorient, Vannes.
- 49% exercent en rural.



Enquête 2025 – URPS Kiné Bretagne 4

La densité

Bassins de vie / cantons (BVCV)

4 397

kinés libéraux en 2024

12,9 kinés pour 10 000 hab. en Bretagne
12,5 en France

+0,5% par an

Taux d'évolution de la population entre 2015 et 2021

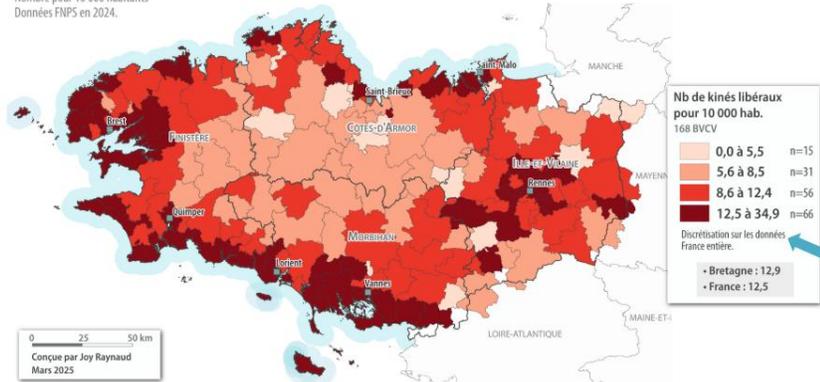
Une concentration dans les pôles urbains et le littoral, contrairement aux espaces ruraux



Les écarts à la moyenne nationale reflètent-ils vraiment l'accès aux soins réels de la population ?

LA DENSITÉ DE KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX EN 2024

Nombre pour 10 000 habitants
Données FNPS en 2024.



- Zones de forte densité :** Grandes agglomérations et pôles urbains : Rennes, Quimper et au sud du Morbihan. Littoral attractif : Certaines zones côtières (Golfe du Morbihan, ouest de Saint-Malo).
- Zones de densité intermédiaire :** BVCV en seconde ligne sur la frange littorale (Côtes-d'Armor, Finistère, Morbihan), des BVCV correspondant souvent à des villes moyennes et des périphéries urbaines (Ille-et-Vilaine).
- Zones de faible densité :** Espaces ruraux et isolés : Le centre de la Bretagne (est Finistère, Côtes-d'Armor, nord Morbihan). 15 BVCV aux densités inférieures à 5,5 kinés pour 10 000 hab.

Enquête 2025 – URPS Kiné Bretagne 5

Évolution de la densité depuis 5 ans

+1,9

kinés libéraux pour 10 000 habitants en 5 ans

Une dynamique similaire à celle de la France

Des territoires attractifs

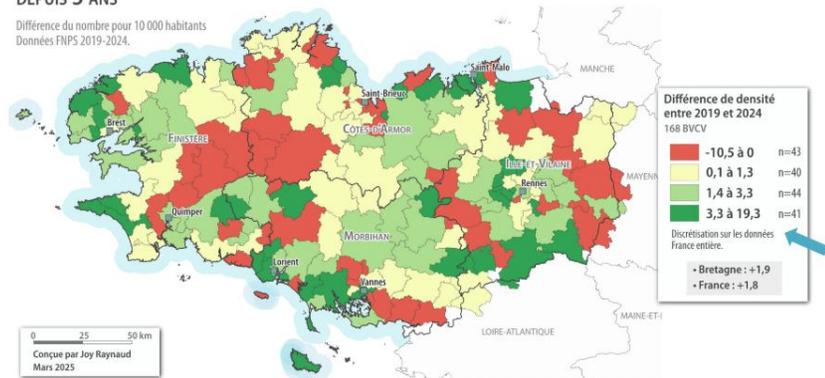
Vern-sur-Seiche	Belz
Plonéour-Lanvern	Auray
Lamballe-Armor	Riantec
Vannes	Guidel
Pipriac	Brest-3

Des BVCV fragiles

Trégulier	Vannes-2
Bégard	Plestin-les-Grèves
Val d'Anast	Saint-Malo-1
Guipry-Messac	Callac
Pleyben	Plestin-les-Grèves

L'ÉVOLUTION DE LA DENSITÉ DE KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX DEPUIS 5 ANS

Différence du nombre pour 10 000 habitants
Données FNPS 2019-2024.



- Diminution marquée** à l'intérieur des terres du Finistère et des Côtes-d'Armor (Pleyben, Châteauneuf-du-Faou, Plouay) et sur certaines zones côtières comme au sud de Vannes (Nivillac), à Paimpol, Saint-Brieuc et St-Malo.
- Densité en hausse** dans les pôles urbains (Rennes, Brest, Lorient, Vannes), ainsi que les BVCV côtiers attractifs (ouest de Saint-Malo, pointe Finistérienne (Ploudalmézeau, Plouhinec).
- Dynamique globale :** Une polarisation avec une concentration des kinés en milieux urbains et sur les littoraux attractifs, au détriment de certaines zones rurales (et littorales).

Enquête 2025 – URPS Kiné Bretagne 6

Les variables caractérisant les répondants

4 variables pour croiser les réponses :

- La classe d'âge
- L'exercice en structure de soins coordonnées
- La catégorie du zonage
- La typologie du BVCV.

Écarts avec l'effectif total des masseurs-kinésithérapeutes libéraux de la région :

- Une sur-représentation des 40-49 ans contrairement aux moins de 40 ans.
- Une sur-représentation des zones non prioritaire et intermédiaire contrairement aux zones sous et très sous dotées.

Variables caractérisant les répondants	Nombre de répondants	Proportion de répondants	Total en Bretagne	Écarts
Moins de 30 ans	62	7%	47% de moins de 40 ans	-10%
Entre 30 et 39 ans	273	30%		
Entre 40 et 49 ans	311	34%		
Entre 50 et 59 ans	213	23%	21%	+2%
60 ans et plus	68	7%	6%	+1%
En structure de soins coordonnés	442	48%	-	-
Hors structure de soins coordonnés	485	52%	-	-
Urbain dense	334	36%	35%	+1%
Urbain de densité intermédiaire	129	14%	16%	-2%
Rural périurbain	271	29%	28%	+1%
Rural non périurbain	193	21%	21%	0%
Zone non prioritaire	216	23%	9%	+14%
Zone intermédiaire	537	58%	52%	+6%
Zone sous dotée	112	12%	21%	-9%
Zone très sous dotée	62	7%	18%	-11%
Total	927	100%	100%	-

Enquête 2025 – URPS Kiné Bretagne 7

La représentativité : part des répondants sur chaque BVCV

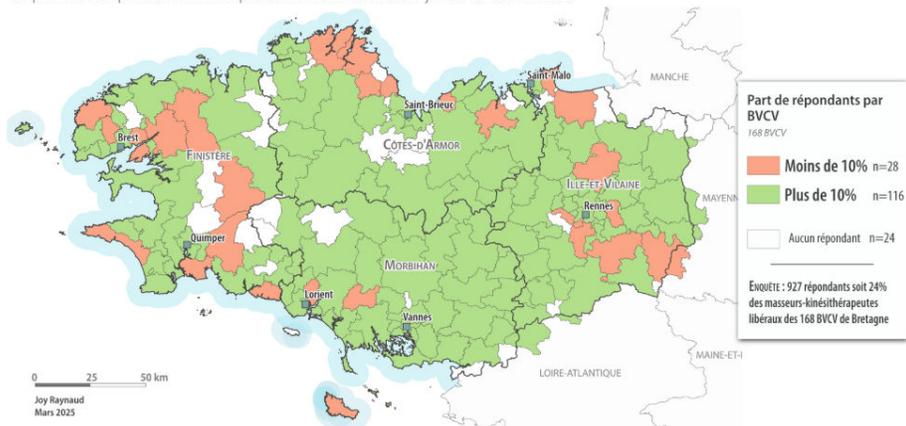
70%
des BVCV ont un nombre de répondants supérieur à 10% du total des kinés exerçant en BVCV.

14%
Seulement des BVCV ont un nombre de répondants inférieur à 10% du total des kinés exerçant en BVCV.

14%
Des BVCV n'ont aucun répondant

LA REPRÉSENTATIVITÉ DES 927 RÉPONDANTS SUR CHAQUE BASSIN DE VIE / CANTON-VILLE

Enquête URPS auprès des kinésithérapeutes libéraux bretons du 27 janvier au 10 mars 2025



Enquête 2025 – URPS Kinés de Bretagne 8

En moyenne, combien d'heures travaillez-vous au total par semaine ? (1/2)

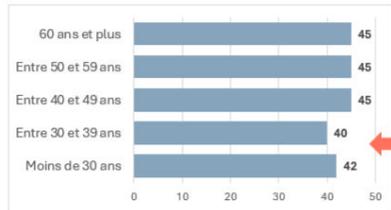
45 heures

- Peu de différences observées suivant les croisements.

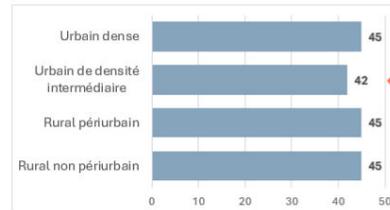
- Profil des kinés travaillant un peu moins :

- Jeunes, âgés de moins de 40 ans
- Urbain de densité intermédiaire
- Zone non prioritaire.

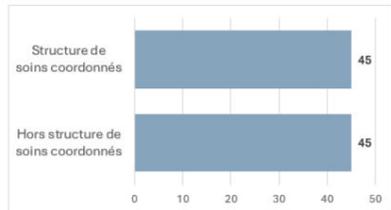
▶ Selon l'âge



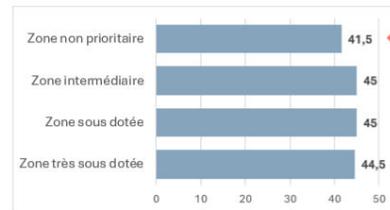
▶ Selon la typologie du territoire



▶ Selon le type d'exercice



▶ Selon le zonage



En moyenne, combien d'heures travaillez-vous au total par semaine ? (2/2)

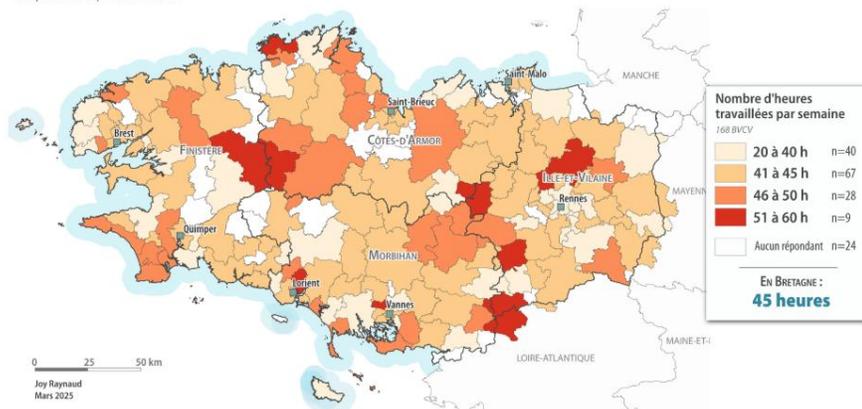
LE TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE DES KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX

Temps médian exprimée en heures

- Peu de logiques spatiales :

- Un temps de travail supérieur à 50 heures concerne plusieurs types d'espace : ruraux, périurbains ou littoraux.

- Un temps de travail inférieur à 40 heures concerne : l'urbain dense, le rural, le périurbain et le littoral.



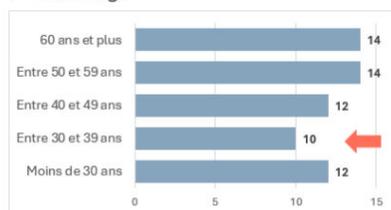
En 2024, combien de consultations à domicile avez-vous effectuées en moyenne par semaine ? (1/2)

12 consultations à domicile

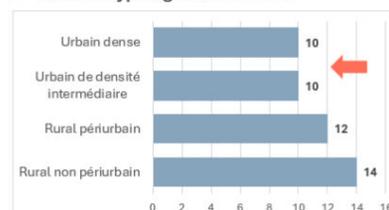
Nombre médian

- Des différences notoires selon le zonage.
- Profil de ceux effectuant moins de domicile :
 - 30-39 ans
 - Urbains
 - Zone non prioritaire.
- Pas de différence suivant l'exercice coordonné

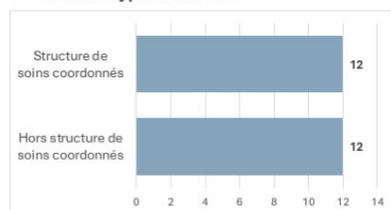
Selon l'âge



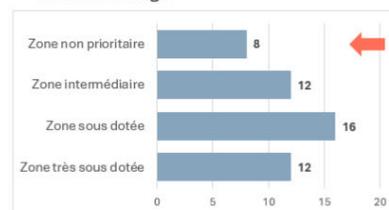
Selon la typologie du territoire



Selon le type d'exercice



Selon le zonage

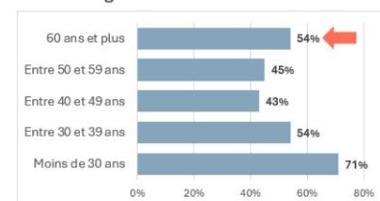


Êtes-vous en mesure de prendre en charge de nouveaux patients sans modifier votre emploi du temps actuel ? (1/2)

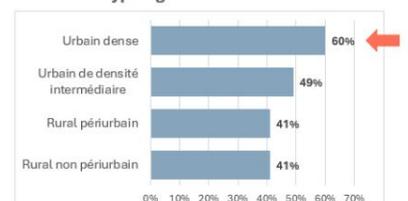
Oui pour 49%

- Les kinés exerçant en **urbain dense** et en **zone non prioritaire** prennent davantage de nouveaux patients.
- Dans une moindre mesure, on observe également les **60 ans et plus**.
- Les **moins de 30 ans** se constituent une patientèle.

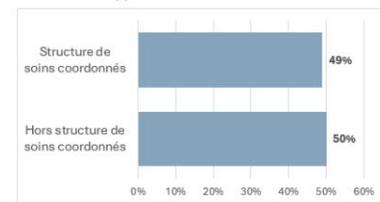
Selon l'âge



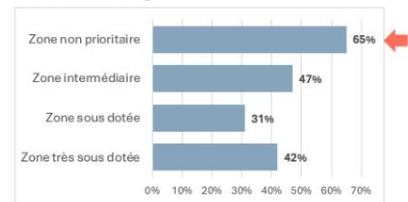
Selon la typologie du territoire



Selon le type d'exercice



Selon le zonage

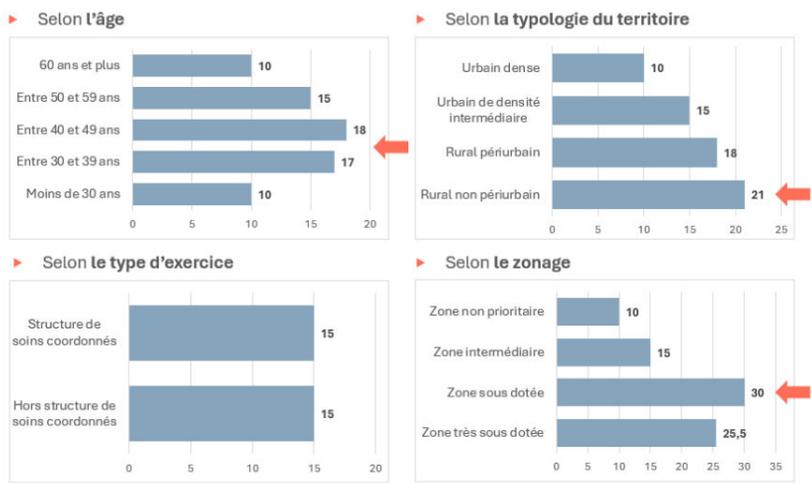


Quel est le délai moyen (en jours) pour obtenir un rendez-vous avec vous ? (1/5)

Délai médian
15 jours

3 enseignements :

- Les délais les plus longs sont observés en **rural** et en **zone sous-dotée** (donc sans aide incitative).
- Les **30-50 ans** ont les délais les plus longs (tandis que le nombre d'heures travaillées est proche).
- Aucune différence suivant l'exercice en structure de soins coordonnés !

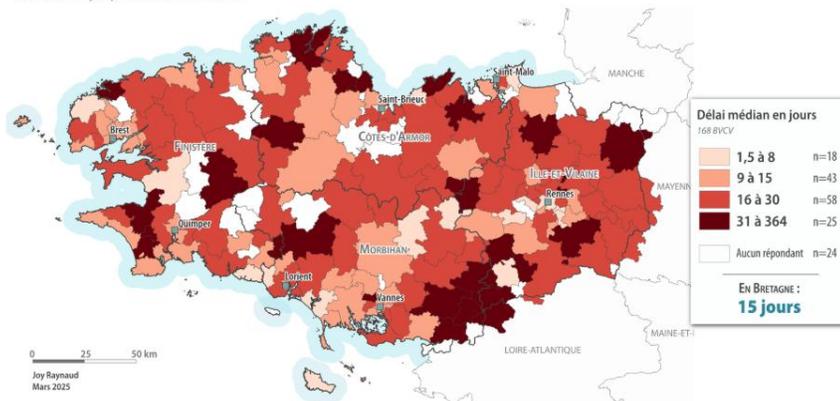


Quel est le délai moyen (en jours) pour obtenir un rendez-vous avec vous ? (3/5)

- Un **délai médian stable** depuis mars 2024.
- 36% des BVCV ont un délai inférieur à 16 jours.
- 15% des BVCV observent des délais supérieurs à 30 jours.
- Cette **difficulté d'accès aux soins s'observe davantage dans les espaces ruraux**.

LE DÉLAI POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS AVEC UN KINÉSITHÉRAPEUTE

Délai médian en jour par bassin de vie / canton-ville



Quel est le délai moyen (en jours) pour obtenir un rendez-vous avec vous ? (5/5)

- Les différences de délais par BVCV entre mars 2024 et mars 2025.

- 28% des BVCV observent une amélioration des délais de consultations en kinésithérapie.

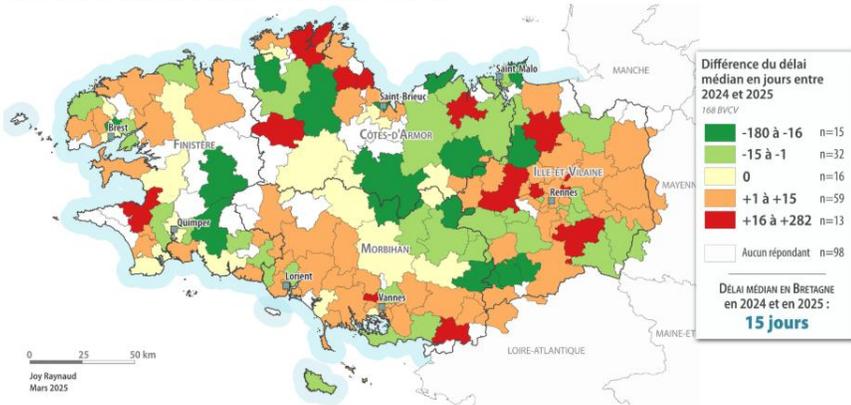
- 43% des BVCV montrent une dégradation des délais.

- 10% des BVCV ont des délais stables.

- Note : Cette carte est à interpréter avec prudence étant donné que le nombre de répondants sur chaque BVCV varie entre 2024 et 2025 : il s'agit plutôt de tendances.

DYNAMIQUES DES DÉLAIS POUR OBTENIR UN RENDEZ-VOUS AVEC UN KINÉSITHÉRAPEUTE

Différence du délai médian en jour par bassin de vie / canton-ville entre mars 2024 et mars 2025



Ressentez-vous des signes d'épuisement professionnel ? (1/2)

Exemples : fatigue persistante, désintérêt pour le travail, irritabilité, sentiment d'être débordé, troubles du sommeil

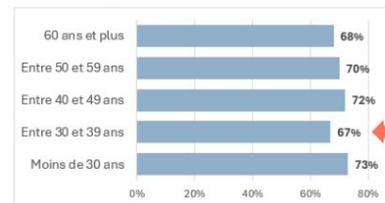
Oui pour 70%

- Peu de différences observées suivant les croisements.

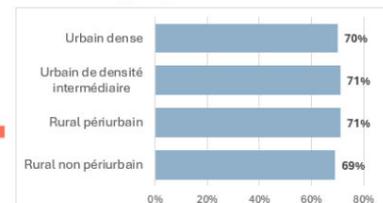
- Les 30-39 sont ceux qui travaillent 40 heures, qui font le moins de domicile (10 par semaine) et dont l'épuisement est moins marqué.

- Parmi les 62 répondants exerçant en zone très sous dotée, les 3/4 ressentent des signes d'épuisement.

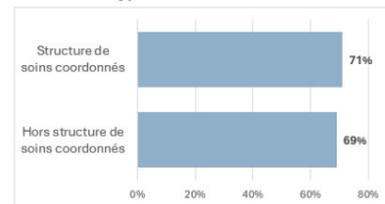
Selon l'âge



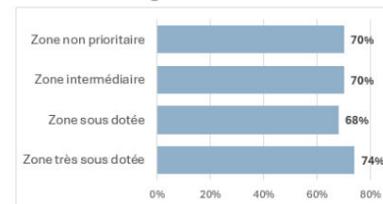
Selon la typologie du territoire



Selon le type d'exercice



Selon le zonage



Ressentez-vous des signes d'épuisement professionnel ? (2/2)

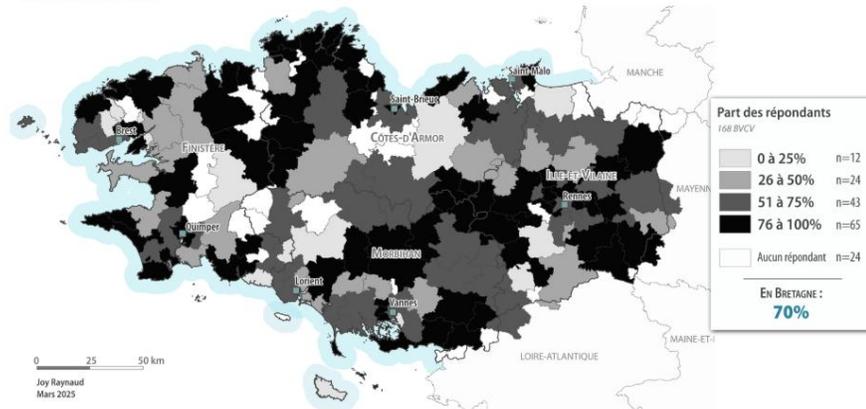
Exemples : fatigue persistante, désintérêt pour le travail, irritabilité, sentiment d'être débordé, troubles du sommeil

Oui pour 70%

- Tous les types de territoires observent une part importante de répondants ressentent de l'épuisement professionnel (urbain, périurbain, ruraux, littoraux).
- Et plus encore les zones très sous dotées : Callac, Merdrignac, La Guerche-de-Bretagne, Allaire (100%).

PART DES RÉPONDANTS QUI RESSSENTENT DES SIGNES D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Par bassin de vie / canton-ville



Enquête 2025 – URPS Kiné Bretagne 17

Dans les 2 prochaines années, envisagez-vous de mettre fin à votre activité conventionnelle ou de déménager vers un autre territoire ? (1/2)

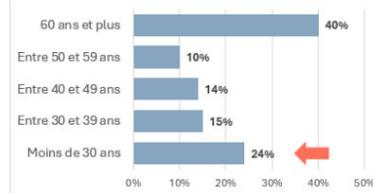
Exemples : cessation d'activité, changement pour une autre forme d'exercice, ou installation dans une nouvelle région.

Oui pour 16% :

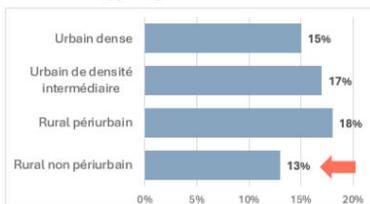
- Non : **54%**
- Je ne sais pas : **30%**
- Oui, je souhaite cesser mon activité conventionnelle : **13%**
- Oui, je souhaite déménager dans un autre territoire : **3%**

- Près des 1/4 des **moins de 30 ans** envisage une mobilité.
- Pour les 60 ans plus cela correspond à la retraite
- Une moindre mobilité envisagée en rural, en zone très sous dotée et hors structure de soins coordonnés.

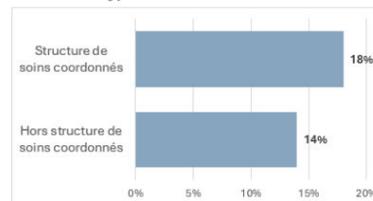
Selon l'âge



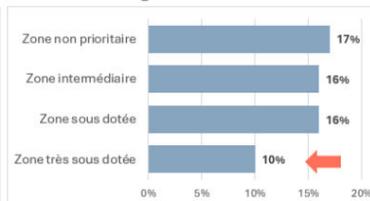
Selon la typologie du territoire



Selon le type d'exercice



Selon le zonage



Enquête 2025 – URPS Kiné Bretagne 18

Deux enjeux majeurs pour la kinésithérapie libérale en Bretagne

- **1^{er} enjeu majeur : Garantir un accès équitable et rapide aux soins, dans un contexte de pression croissante**

- Vieillesse, pathologies chroniques, virage ambulatoire : les besoins augmentent fortement, en particulier à domicile et en prévention.
- Or, près de **la moitié des kinés ne peuvent accueillir de nouveaux patients** sans revoir leur organisation.
- Le délai médian d'obtention d'un premier rendez-vous est de **15 jours**, mais **15% des BVCV dépassent les 30 jours**.
- L'accessibilité devient un levier central de la réponse aux pathologies graves comme aux parcours chroniques.

- **2^{ème} enjeu majeur : Préserver l'attractivité et la soutenabilité du métier**

- **70% des kinés déclarent un épuisement professionnel**, tous territoires confondus.
- Les professionnels expriment **un fort besoin d'allègement administratif, de reconnaissance et de souplesse dans l'organisation**.
- Face à la montée des désengagements, l'enjeu est de réconcilier qualité de vie professionnelle et exigences de santé publique. => **Rendre le métier soutenable, c'est garantir une réponse de proximité dans la durée.**



5. Mise en perspective et conclusions – Franck ADRIAN,
Président de l'URPS Kiné Bretagne



**« Les kinésithérapeutes
assurent encore en Bretagne
les prises en charge
au détriment de leur santé
MAIS
pour combien de temps ? »**

3 chiffres clés à retenir

- 70 % des MK déclarent avoir ressenti des signes d'épuisement professionnel durant l'année.
- 30 % se questionnent sur leur avenir relation à la convention. C'est-à-dire aux soins remboursés par la CPAM.
- 62 % souhaitent développer des actions de prévention

Enquête 2025 – URPS Kiné Bretagne 21

« Derrière un simple changement de zonage, c'est l'offre de soins en kiné qui peut être mise en difficulté. »



- *Fragilisation des zones sous-dotées*
- *Disparités territoriales importantes*
- *Démographie en hausse*
- *Spécificités d'exercice*



Enquête 2025 – URPS Kiné Bretagne 22

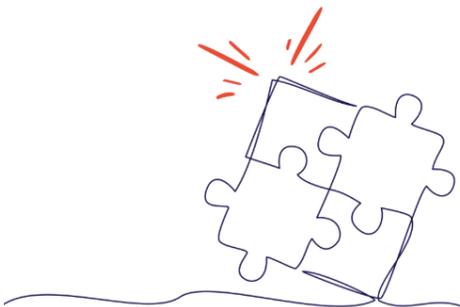
« Si nous ne prenons pas soin des kinés aujourd’hui, nous prenons un risque pour l’offre de soins de demain »



- *Épuisement professionnel*
- *Dégradation des conditions d'exercice*
- *Perte de sens*
- *Maltraitance institutionnelle*
- *Menace sur la qualité des soins*



« La démographie des kinés est une chance, mais sans reconnaissance et sans moyens, elle risque de devenir une illusion. »



- *Démographie positive*
- *Répartition homogène territoriale*
- *Large champ de compétences*
- *Expertises*
- *Volonté d'action en prévention*



Quelles perspectives ? Que faire ?



- **Le champ conventionnel**
 - Rôle des syndicats
- **Les actions de l'URPS MKLB**
 - Démographie et zonage
 - Santé des soignants
 - Accès direct
 - Prévention

Certaines réponses relèvent du cadre conventionnel, mais il est de la responsabilité de l'URPS d'alerter :

- Les professionnels qui maintiennent la qualité des soins malgré l'absence de revalorisations et les contraintes institutionnelles ne peuvent plus s'adapter indéfiniment,
- Lorsqu'un kiné qualifié quitte la profession, il est définitivement perdu pour le système de santé.

Actions portées par l'URPS MKLB :

- Conforter l'échelon régional pour un pilotage de proximité,
- Suivre et réviser régulièrement le zonage avec les partenaires,
- Déployer des outils et actions sur la santé des soignants (site URPS et inter-URPS Bretagne),
- Améliorer la lisibilité et le déploiement de l'accès direct,
- Poursuivre les actions de prévention (MBP, webinaire Sport-Santé le 2 octobre).

Cette enquête met en évidence des signaux alarmants. Elle révèle un risque fort de **dégradation de l'offre de soins en kinésithérapie en Bretagne.**

Il est essentiel que ces éléments remontent aux décideurs pour que chaque patient puisse continuer à avoir accès à un kiné quand il en a besoin.

« Chacun a un rôle à jouer
pour **prendre soin des kinés**,
afin qu'ils puissent **prendre soin de vous**. »



[Dossier de presse
et enquête 2025](#)



[Projets et outils
URPS MKLB](#)



Vous avez des questions ?

URPS Kiné
Bretagne

Contact
accueil@urps-mk-bretagne.org
02 99 84 15 16

6. En savoir plus : l'URPS Kiné Bretagne

L'URPS MKLB



Missions principales*

- Représenter les kinés libéraux bretons au sein des instances régionales.
- Participer au projet régional de santé et à l'organisation de l'offre de soins.
- Accompagner les kinés dans leur exercice et vers les projets innovants.
- Accompagnement des libéraux vers l'exercice coordonné avec l'association Gécolib' (inter-URPS Bretagne).

Notre URPS

- 18 élus kinés et 1 chargée de mission
- Siège à Rennes : 13 E Boulevard Solférino
- 4 756 Kinés** dont 542 remplaçants répartis sur 4 départements bretons.

*définies précisément par l'article R4031-2 du CSP

**Donnée issue du tableau d'inscription à l'ordre du CRO Bretagne au 06.02.25

L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Kiné Bretagne est une association Loi 1901 créée par la loi « HPST » du 21 juillet 2009. Elle représente les **4 756 kinésithérapeutes libéraux bretons**, dont **542 remplaçants**.

Elle contribue activement à :

- La rédaction et la mise en œuvre du **Projet Régional de Santé (PRS)** ;
- L'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, notamment pour le **Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS)** ;
- L'**organisation de l'exercice professionnel**, y compris la permanence et la continuité des soins ;
- La conduite d'actions en matière de **soins, prévention, veille sanitaire, promotion de la santé et éducation thérapeutique** ;
- La mise en œuvre de **contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens** avec les structures de santé ;
- Le **déploiement des systèmes d'information partagés** ;
- Le **développement professionnel continu (DPC)**.

Les missions des URPS sont définies par l'article **R.4031-2 du Code de la santé publique**.

Membres

Les 18 représentants de l'URPS Masseurs-Kinésithérapeutes de Bretagne sont élus pour un mandat de 5 ans, à partir de listes présentées par les trois syndicats représentatifs au niveau national : **Alizé, la FFMKR et le SNMKR**.

L'assemblée est composée de professionnels exerçant en libéral sur le territoire breton, afin de représenter au mieux les besoins et les attentes des kinésithérapeutes.

Au quotidien, l'Union est accompagnée **par Pauline, chargée de mission**, qui assure la gestion administrative et contribue au développement des projets portés par l'URPS.

Les projets d'actualité

L'URPS MKLB met en œuvre différentes actions afin de favoriser l'offre de soins en kinésithérapie et d'accompagner les professionnels dans leur exercice quotidien. Parmi ces initiatives :

- Un flyer d'information sur le **déploiement de l'accès direct** au sein des CPTS des Côtes-d'Armor et un webinar d'information à destination des acteurs de terrain en lien avec l'association Géco'Lib.
- **Un webinar « sport-santé »** pour favoriser la mise en réseau des kinésithérapeutes autour de cette thématique ;
- Un projet interrégional kiné en cours sur **l'évaluation de l'empreinte carbone des cabinets de santé libéraux** ;
- Une collaboration avec l'ARS sur la mise en place d'une formation en balnéothérapie, visant à **améliorer la qualité de l'eau des bassins utilisés en soins** ;
- Un projet de bornes connectées **favorisant les mobilités actives**.

Contact Presse

Pauline Hubert Bréhin

Chargée de mission

URPS des Masseurs-Kinésithérapeutes de Bretagne

 accueil@urps-mk-bretagne.org |  07 69 59 71 31 – 02 99 84 15 16

Dossier de Presse et Enquête 2025



Projets et outils de l'URPS MKLB



URPS **Kiné**
Bretagne

Union Régionale des
Professionnels de Santé
Masseurs-Kinésithérapeutes
libéraux de Bretagne

